

ASSOCIATION

**“ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT”
(E.B.E.)**

ATAKPAME - AGBONOU (QUARTIER CAMPEMENT)



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

DE JANVIER A DECEMBRE 2017

Récépissé N° 0427 / MATDCL / SG / DLPAP / DOCA / 2012 ; Tél. : 91 95 04 03 ; BP : 156 Atakpamé ;

E-mail : escaglio @ yahoo.fr

SOMMAIRE

Titres	Pages
Sigles et Abréviations :	3
EBE : ENSEMBLE POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT	
I- Présentation de l'Association :	5
II- Partenaires Techniques et Financiers de l'Association :	6
CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANT "LE VILLAGE DE LA JOIE"	
I- Présentation du Centre "Le Village de la Joie" :	7
II- Niveau Administratif :	7
III- Organisation des Activités internes du centre :	11
IV- Autres Actions sur le terrain :	28
V- Evaluation des Activités :	30
VI- Perspectives d'Avenir :	31
Conclusion :	34

ANNEXES

I- Statistique des nouveaux cas accueillis en 2017 :	37
II- Statistique des cas présents au "Village de la Joie" :	38
III- Répartition des enfants par tranche d'âges :	39
IV- Liste des nouveaux cas accueillis en 2017 :	40
V- Liste des enfants réinsérés en 2017 :	41
VI- Tableau des enfants en transit en 2017 :	42
VII- Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2017 :	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

MASPFA : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfant

DRASPFA : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

DPASPFA : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

DRPE/Plateaux : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux

E.V. : Enfants Vulnérables

E. Rue : Enfants de Rue

E.A. : Enfants Abandonnés

O.M. : Orphelin de Mère

O.P.M. : Orphelin de Père et de Mère

O.P. : Orphelin de père

M.M.M. : Mère Malade Mentale

M.H. : Mère Handicapée

P.V.P. : Projet de Vie Personnalisé

E.B.E. : Ensemble pour le Bien être de l'Enfant

V.D.J. : Village De la Joie

BNCE : Bureau National Catholique pour l'Enfant

CEET : Compagnie Electrique du Togo

EPP : Ecole Primaire Publique

EPC : Ecole Primaire Catholique

UMMI : Union **M**édicale **M**issionnaire **I**talienne

FAK : Foyer **A**venir **K**amina

CHR : Centre **H**ospitalier **R**égional

CMS : Centre **M**édical de **S**anté

CEG : Collège d'Enseignement **G**énéral

DRE-P : Direction **R**égionale de l'Enseignement – **P**lateaux.

I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association : E.B.E. Ensemble pour le Bien Etre de l'enfant.

Adresse : BP. : 156 –Atakpamé (Préfecture de l'Ogou).

Tel. : 00228 91 95 04 03.

E-mail : escaglio@yahoo.fr .

Créée le 02/08/2011 lors de l'Assemblée constitutive à Atakpamé et enregistrée sous le n° 0427 / MATCL / SG /DLPAP / DOCA du 12 avril 2012 au Ministère de l'Administration Territoriale, l'Association E.B.E est localisée dans la Région des Plateaux précisément à Atakpamé quartier Agbonou Campement (préfecture de l'Ogou).

Son but est d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économique, physique, morale et psychologique des enfants orphelins et vulnérables au Togo en général et ceux des Plateaux en particulier.

Pour ce faire, E.B.E a mobilisé ses ressources pour créer le Centre d'Accueil résidentiel, "Le Village de la Joie", dont la finalité est d'assurer aux enfants vulnérables un cadre de protection, d'assistance psychologique, de participation sociale qui permettront leur développement et leur bien –être personnel.

Le présent rapport fait ressortir les activités menées par l'Association au cours de l'année 2017 au niveau administratif, société civile et terrain dans le domaine qui lui est spécifique, la protection de l'enfant vulnérable.

Il prend également en compte les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les perspectives pour l'année 2018.

II- PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

1- Partenaires nationaux

MASPFA : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfant ;

DRASPFA : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DPASPFA : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;

DRPE/Plateaux : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux ;

La Brigade des gendarmeries de la Région des Plateaux ;

Le Commissariat de police de la région des Plateaux ;

L'Inspection de l'Enseignement Secondaire ;

L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;

DRE-P : Direction Régionale de l'Education - Plateaux ;

La Mairie d'Atakpamé ;

ONG CREUSET –TOGO à Sokodé ;

BNCE –Togo Antenne d'Atakpamé ;

CHR Atakpamé ;

CMS « Bon Secours » Agbonou - Atakpamé ;

CMS "Anna Maria" Agbonou - Atakpamé ;

CMS « Piscine de Siloé » Agbonou -Campement ;

FAK –Kamina, Atakpamé-préfecture de l'Ogou ;

ONG "CASA" Adétikopé (LOME) ;

CREJE-ATAKPAME ;

CEG Agbonou- Campement ;

EPP- CEET Agbonou -Campement ;

"EPC Sacré Cœur " Atakpamé Agbonou. ;

Association "Terre de l'Espoir Afrique" -Atakpamé.

2- Partenaires internationaux

Association "les Amis du Togo "-Verona (Italie) ;

Fondation "Pro.SA"(Italie) ;

Association "Coup de cœur " -Strasbourg (France) ;

Association GAIA –Bretagne (France) ;

Paroisse « Saint Maurizio Martire »- Redondesco (Italie) ;
Maison du Clergé "St Vincent de Paul "Bologna (Italie) ;
Congrégation "Servantes de Sacré-Cœur de Jésus Agonisant "-Lugo (Italie) ;
Fondazione "San Zeno" (Italie) ;
Gruppo "Pedrollo"- Verona (Italie) ;
UMMI-Verona (Italie) ;
Paroisse "saint Bartolomeo" Bagnara (Italie) ;
Mile ONLUS -Bancole di Porto Mantovano (Italie) .

CENTRE D'ACCUEIL « LE VILLAGE DE LA JOIE »

I- PRESENTATION DU CENTRE

Le Village de la Joie est un centre d'accueil résidentiel pour les enfants vulnérables. Il accueille donc de façon temporaire, les enfants qui sont dans une situation personnelle ou familiale pouvant menacer leur santé, leur développement ou leur intégrité physique, morale ou mentale.

Le Centre accepte tout enfant togolais de zéro (0) à huit (08) ans, sans discrimination d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, et d'origine sociale, qui se trouve dans l'une des situations difficiles ci-dessous mentionnées (cf. Article 276, code de l'enfant) :

- Enfants orphelins de mère ou des deux parents ;
- Enfants recueillis, abandonnés ou retrouvés ;
- Enfants exposés à la négligence et au vagabondage ;
- Enfants exposés à un manque notoire et continu d'éducation et de protection ;
- Enfants exposés à un mauvais traitement habituel.

II- NIVEAU ADMINISTRATIF

1- Procédures administratives

Dans le cadre de la définition des stratégies pour une meilleure protection de l'enfant au Togo, le Ministère de l'Action Sociale, de la protection de la Femme et de l'Alphabétisation a commandité en 2015, avec l'appui de l'UNICEF, une étude d'évaluation des centres d'accueil et d'hébergement des enfants vulnérables, conformément au décret n° 2010-100/PR du 04 Août 2010 fixant les normes et standards applicables aux structures au Togo.

Les résultats de cette évaluation ont été présentés au cours d'un atelier régional de restitution qui a eu lieu à Atakpamé du 18 au 19 janvier 2017.

Par note n° 0029/2016/MASPFA/CAB/SG/DGPE/DAED la structure "le Village de la Joie" a été classée dans le groupe des centres problématiques dont on recommande un suivi rapproché. Suite à cette évaluation et conformément aux recommandations reçues lors de l'atelier, la Direction et le Comité de Gestion du Centre ont élaboré un plan semestriel pour la mise en œuvre des mesures correctives disciplinaires nécessaires à l'amélioration des aspects critiques relevés.

Le travail effectué en collaboration avec la Direction Régionale de l'Action Sociale d'Atakpamé a pris en compte les différents domaines analysés lors de l'atelier sus dit, à savoir : le pilotage, la structuration, l'admission, le projet individualisé, la vie au quotidien, le respect des droits des enfants et des représentants légaux, les locaux, les sanctions.

Le travail de mise en conformité a conduit à :

- a- L'élaboration d'un Projet d'Etablissement : le document énonce les finalités, les valeurs et objectifs du Centre, l'organisation et la structuration interne, les procédures d'admission, la réinsertion et le suivi, le système éducatif et les documents de travail, les codes de conduite et de déontologie.
- b- L'élaboration d'un tableau de sanctions et de récompenses pour les enfants du centre, conformément aux dispositions des arts 50, 51, 52 des "Normes et Standards". ,
- c- L'élaboration d'un rapport financier pour l'année 2016 et d'un budget prévisionnel 2017.
- d- La formalisation d'un compte rendu des activités pour l'année 2016.
- e- La conception d'un document pour la formalisation d'un projet de vie individualisé.

L'équipe directive a aussi procédé à la formalisation ou finalisation des fiches et documents de travail suivants :

- Registre matricule des enfants accueillis ;
- Registre matricule pour les cas en transit ;
- Fiche pour la demande de placement ;
- Fiche d'engagement des parents ;
- Cahier d'observation personnalisé pour chaque enfant accueilli ;
- Fiche pour la réinsertion en milieu familial ou en famille d'accueil ;
- Fiche technique de réinsertion ;
- Fiche de dénombrement trimestriel des enfants accueillis ;

- Fiches pour des rapports périodiques des soins effectués par l'infirmierie du centre ;
- Des fiches pédagogiques pour la programmation hebdomadaire des activités ;
- Le cahier des évènements (heureux et malheureux) ;



Dans les six mois successifs après l'atelier, le centre a été soumis à deux nouvelles visites d'évaluation par les services Techniques du Ministère et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées pour l'application des mesures correctives.

Une première visite a été effectuée en mars par une délégation de la DGPE ; une deuxième visite en octobre par le Directeur Préfectoral et le chef Division de la Protection de l'Enfant des services sociaux d'Atakpamé.

2- participation du personnel administratif aux ateliers ou rencontres

La Direction Exécutive a participé à :

- L'atelier régional de restitution des résultats de l'audit des centres d'Accueil des enfants vulnérables au Togo (du 19-20 janvier 2017) ;
- Rencontre régionale avec le bureau de défense des droits de l'enfant au Togo (FODDET), pour la mise en œuvre de ses activités sur le plan régional.

EBE-VDJ participe aussi aux séances du cadre de concertation (trois fois pour l'année 2017) organisées périodiquement par la Direction Préfectorale de l'Action Sociale d'Atakpamé.

3- Le Personnel

EBE –VDJ a conduit la gestion de ses activités au cours de l'année grâce à la disponibilité d'une équipe interne de 41 personnes bénévoles. Nous avons enregistré 9 démissions (dues à des motivations personnelles ou de santé) et 5 nouvelles insertions.

L'équipe, conformément à l'organigramme en vigueur, est donc ainsi constituée :

- une (01) Directrice Exécutive, Religieuse et Juriste de formation ;
- un (01) Responsable des Ressources Humaines ;

- un (01) Juriste ;
- un (01) Agent de terrain ;
- une (01) Secrétaire de Direction;
- une (01) Comptable ;
- un (01) Préfet de Discipline ;
- deux (02) Aides-soignants ;
- seize (16) Nounous accompagnatrices, chargées de l'encadrement des enfants et de leur besoins ;
- deux (02) Agents de sécurité ;
- un (01) Agent d'entretien externe ;
- cinq (05) animateurs/éducateurs chargés de l'encadrement des enfants en âge préscolaire et des séances de répétition ;
- six (06) Femmes de ménage chargées des activités complémentaires (cuisine ; linge ; ménage) ;
- deux (02) Collaboratrices de gestion interne, religieuses.



Grâce à un accord de partenariat signé avec l'Association "Terre de l'Espoir Afrique" le centre a bénéficié de la présence de volontaires bénévoles internationaux (Ils étaient 8 à se relayer dans la période de juillet à décembre 2017). Leur présence et collaboration ont sûrement contribué à un meilleur encadrement des enfants dans les différents secteurs d'activités.



III- ORGANISATION DES ACTIVITES INTERNES DU CENTRE

1- Réalisation et aménagement des structures

Dans le souci d'adapter davantage ses locaux aux dispositions prévues dans le décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil, EBE-VDJ a effectué au cours de l'année 2017 les réalisations suivantes :

- Aménagement des locaux pour les nouveaux nés et nourrissons ;
- Aménagement des locaux destinés au bureau de Direction et accueil des visiteurs ;
- Acquisition et aménagement d'un lot de terrain contigu au centre et finalisé pour les activités récréatives des enfants ;
- Démarrage des travaux d'une structure pour l'accueil des volontaires-bénévoles.





2- Formation du personnel

EBE-VDJ, conformément aux perspectives d'avancement prévues dans le rapport des activités 2016, a essayé d'accorder plus d'attention à la formation du personnel ; grâce à la collaboration et disponibilité des personnes ressources externes et internes au centre on a organisé plusieurs séances de formation dans les domaines différents comme l'indique le tableau ci-dessous.

Mois	Thèmes	Groupe cible	Nombre de séances	Animateurs de séance
Janvier	Technique pour la désinfection des narines	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Mars	Prise de lait des nouveaux nés et nourrissons	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Mars	Eléments de psychologie de l'enfant	Equipe d'encadrement Equipe d'Animation, le Comité de gestion	2	Mr LAWANI, CREJE-ATAKPAME

Mars	Le cadre de vie de l'enfant	Equipe d'encadrement, Equipe d'animateurs, Comité de Gestion	2	Mr LAWANI, CREJE-ATAKPAME
Mars	Statut juridique du personnel	Equipe d'encadrement	2	Chef personnel et juriste du centre
Avril	La prise de température	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Juin	Syndrome de l'enfant secoué	Equipe d'encadrement et Equipe d'animation	3	Directrice Exécutive
Juin	Valeur et place de la prière dans le quotidien du travail	Equipe d'encadrement	2	Rév. père AGAYI Marc
Juillet	Importance d'une bonne organisation pour les familles nombreuses	Equipe d'encadrement, équipe d'animation	2	Directrice Exécutive
Juillet	Le paludisme	Equipe d'encadrement et équipe d'animation	2	Equipe de santé
Septembre	La prise des médicaments	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Octobre	Le code déontologique du centre	Equipe d'encadrement	2	Chef personnel et juriste du centre

Octobre	La tension Artérielle	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Novembre	La maltraitance	Equipe d'Animation, Comité de Gestion, Directrice Exécutive	1	Maureen PENIGUEL Educ. spécialisée
Novembre	Causes et traitement de la diarrhée	Equipe d'Encadrement	2	Equipe de santé
Décembre	L'accompagnement des familles en difficultés	Equipe d'Animation, comité de Gestion, Directrice Exéc.	1	Maureen PENIGUEL Educ. spécialisée
Décembre	Technique pour le bain des nouveaux nés et nourrissons	Chargées des nouveaux nés et nourrissons	1	Maureen PENIGUEL Educ. spécialisée
Décembre	Syndrome et traitement de la fièvre typhoïde	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé
Décembre	Le tétanos	Equipe d'encadrement	2	Equipe de santé

Une série de rencontres sur la pédagogie et les méthodes d'enseignement au cours primaire a été organisée pour l'équipe des animateurs et le Comité de Gestion puis dirigée par un instituteur, Directeur d'école primaire à la retraite (Mr GAGLO Jean). Depuis le mois de mars 2017 l'équipe des animateurs, chargée de l'encadrement des enfants en âge scolaire, se réunit chaque semaine pour la planification mensuelle et hebdomadaire des activités.



Moments de formation



L'équipe d'animateurs

3- Accueil des enfants

Au début de l'année 2017 les enfants étaient quatre -vingt -un (81) en fin d'année, ce nombre est passé à soixante-trois (63) .Dans la perspective de diminuer le nombre trop élevé des enfants accueillis au centre, d'une part, pour assumer une meilleure qualité de la prise en charge et d'autre part pour privilégier le plus possible l'assistance à domicile des enfants vulnérables, EBE-VDJ a limité au cours de l'année l'accueil à 9 enfants (contre 30 de l'année 2016) dont trois (3) filles et six (6) garçons en provenance de :

- Région des plateaux : 7
- Région centrale : 1

- Région maritime : 1

Parmi ses enfants on note :

- 2 enfants orphelins de mère ;
- 2 enfants fils de mère malade mentale ;
- 2 enfants abandonnés ;
- 1 enfant malnutri ;
- 1 enfant, fils de mère victime de la prostitution ;
- 1 enfant victime de négligence.
-



Quelques cas admis en 2017

En annexe I : statistique des nouveaux cas accueillis en 2017

En annexe II : statistique des cas présents au VDJ au 31/12/2017

En annexe III : répartition des enfants par tranche d'âge

En annexe IV : liste des nouveaux cas accueillis en 2017

4- Santé

a- Soins effectués

Tous les enfants du centre et les cas à domicile bénéficient des soins médicaux.

Deux agents de santé œuvrent à l'infirmerie et assurent en rotation une assistance médicale 24 h/24h, le jour comme la nuit. Si les premiers soins sont dispensés à l'infirmerie interne, pour les cas plus graves on se réfère aux CMS environnants (bon secours, Anna Maria, Piscine de Siloé) et au CHR –Atakpamé.

Tous les nouveaux cas sont soumis à un bilan de santé général. Les nouveaux nés de 0 à 30 jours ont dans l'ensemble bénéficié d'une bonne santé. Les nourrissons de 1 mois à 2 ans ont été surtout affectés par le paludisme, la diarrhée, les infections intestinales, les parasitoses, la toux et le rhume.

Pour les enfants au-delà de deux ans, les maladies les plus diffusées sont le paludisme, la toux et le rhume. En outre une épidémie de varicelle a affecté la tranche d'âge au-delà des quatre ans.

Quelques données des maladies les plus fréquentes :

Maladies	Cas traités pendant l'année 2017
Paludisme	126
Anémie	32
Infections intestinales	47
Parasites intestinaux	37
Toux et rhume	94
Varicelle	15
Diarrhée	99

Parmi les cas à domicile nous avons enregistré malheureusement deux décès : 1 cas en avril pour des motivations inconnues et 1 cas en octobre dû à l'anémie.

b- Mesures de prévention

- Tous les enfants de zéro à un an sont soumis à un contrôle régulier de l'hémoglobine qui permet de limiter les cas d'anémie et d'effectuer une prise en charge rapide des cas détectés.
- A chaque trimestre tous les enfants sont soumis à un déparasitage.
- Tous les nouveaux cas ont bénéficié de dépistage du VIH-SIDA.
- Tous les enfants bénéficient d'une couverture contre le tétanos et tous les nouveaux nés et nourrissons sont soumis aux vaccinations prévues pour les différentes tranches d'âge (BCG, Polio Oral, Rota, Penta)
- Tous les enfants en bas de 5 ans ont bénéficié d'une campagne de prévention contre la rougeole et de distribution de Vit A, D, et Albendazole.
- 12 enfants du centre et 8 cas à domicile ont bénéficié d'une distribution de ATPE (Aliment thérapeutique prêt à l'emploi) et de bouillie riche.
- Nous signalons aussi que le déménagement des nouveaux nés et nourrissons de zéro à un an dans de nouvelles pièces, plus aérées, hygiéniquement plus saines et qui disposent d'une meilleure protection contre les moustiques, a permis de réduire d'une manière considérable les cas de paludisme et d'infection intestinale qui souvent affectent cette tranche d'âge.



Mesures de prévention

5- Nutrition

Les enfants de zéro à 1 an, 7 en fin d'année 2017, ont bénéficié d'une alimentation constituée de lait (n°1 jusqu'à 6 mois, n° 2 au-delà de 6 mois) et de bouillies enrichies (maïs, mil, ris auxquels on ajoute le soja pour la deuxième tranche d'âge).

Les repas pour ceux qui mangent varient selon les jours et l'âge, conformément à un menu hebdomadaire qui tient compte d'une répartition équilibrée en protéines, glucides, et vitamines.

Les enfants bénéficient de trois repas par jour et de deux goûters. Pour les nouveaux nés et nourrissons la prise de lait et bouillie est effectuée sur demande de l'enfant et conformément aux exigences de l'âge.



6- Activités socio-éducatives

Le centre a constitué en 2017 une équipe de cinq (5) animateurs pour la programmation et la mise en œuvre des activités socio-éducatives.

L'équipe se réunit chaque semaine pour l'élaboration d'un programme hebdomadaire des activités et la confrontation sur les problématiques liés aux enfants. Etant donné que le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement de l'enfant une place considérable a été consacrée aux activités ludiques.

Pour les enfants en âge préscolaire le programme prévoit donc au quotidien un temps important pour les jeux, libres ou organisés, auxquels s'ajoutent les séances de dessin et coloriage.

Des visites externes sont organisées pour permettre aux enfants de 3 à 5 ans une prise en contact et connaissance avec le milieu environnant (visite du quartier, des ateliers de travail, du moulin, des écoles ; connaissance des animaux, des arbres fruitiers ...).

Des petites causeries, les scènes à jeu de rôle sont aussi programmées avec régularité.

Pour les enfants en âge scolaire, les activités sont aussi multiples : jeux, causeries, vidéos-partage, laboratoires de danse, dessin et peinture, chants, sorties éducatives. Les fêtes traditionnelles ou célébrations comme Noël, Pâque, la journée des mères, la journée nationale de l'enfant africain, ont été l'occasion pour organiser des semaines (dénommées "SUMMER TIME") où les enfants demeurent les protagonistes des activités. En partant d'un thème de base, présenté par des vidéos-partage, histoire et jeux de rôle, les animateurs conduisent les enfants à une maîtrise du thème à travers des multiples activités ludiques : les jeux moteurs, intellectuels et sociaux et les jeux de rôle permettent aux enfants non seulement d'approfondir leur connaissance mais surtout de développer au mieux leurs capacités et habiletés sur plusieurs plans. Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leur conscience morale, apprennent à maîtriser leur corps et leurs réactions.

L'acquisition en septembre d'une parcelle de terrain juste à côté du centre a permis une organisation régulière des activités des jeux externes sur un espace plus convenable.







Les causeries organisées pour les enfants en âge scolaire ont porté sur les thématiques liées au vivre quotidien à savoir :

- Les règles de bienséance ;
- Le code de la route ;
- Les droits des enfants ;
- Le trafic et l'exploitation de l'enfant africain ;
- Les effets de la discrimination entre les races, en particulier l'extermination des juifs et l'histoire de Anne Frank ;
- L'hygiène corporelle ;
- Causeries diverses sur des thèmes religieux ;
- Origine et valeur de Cori ;
- L'inscription aux écoles du quartier (jardin d'enfant-CEET, EPP-CEET, EPC Sacré cœur, CEG Campement), la participation à la vie de la paroisse, l'adhésion à des groupes sportifs et récréatifs (équipe de foot, CV-AV, groupe de catéchèse) favorisent l'intégration des enfants dans la réalité sociale du milieu. Le centre a mis sur place une petite bibliothèque interne pour motiver les enfants à la lecture et les initier à la recherche personnelle.

Pendant les grandes vacances ils ont aussi bénéficié d'un cours de dessin sur plusieurs séances organisées par un professionnel du secteur.





Les enfants participent aussi aux travaux manuels de la maison en fonction de leur âge : balayage des cours, entretien des dortoirs et des locaux à leur disposition, vaisselle et pompage d'eau tous les jours, lessive de leurs effets 2 fois par semaine. Pendant les vacances et congés scolaires les filles sont initiées à la cuisine, les garçons au jardinage et au petit élevage.

En novembre on a introduit en fin de journée et pour les enfants en âge scolaire un bref moment de rencontre et partage, dénommé "Tam-tam sous la lune" : dirigé par un animateur, c'est l'occasion pour faire avec les enfants une évaluation de la journée, partager les événements heureux et malheureux, raconter des petites histoires et prodiguer des conseils. C'est un moment important pour les enfants pour poser des questions, exprimer leurs points de vue, exposer leurs difficultés, faire des propositions.

7- Assistance juridique

Sur les soixante-trois (63) cas présents au 31/12/2017, trente-deux (32) disposent d'acte de naissance, huit (08) du jugement supplétif. Seulement pour treize (13) enfants le placement dans le centre est formalisé par l'ordonnance délivrée par le tribunal compétent. Néanmoins tous les enfants sont signalés au service de l'Action Sociale de référence qui en a autorisé le séjour en attendant la régularisation des dossiers qui constitue un des objectifs à atteindre pour l'année 2018.

8- Recherches sur le terrain

Le lien avec la famille d'origine a une importance capitale dans le développement et le processus d'identification de l'enfant. En effet dès son arrivée au centre, il devient

important de connaître l'histoire de l'enfant, identifier les liens familiaux, établir un contact continu avec la famille biologique.

EBE-VDJ a multiplié ses efforts au cours de l'année pour la recherche sur le terrain des familles dont l'identité est inconnue ou dont le lien avec l'enfant s'est affaibli dans le temps.

Les recherches effectuées ont permis d'identifier les origines de deux (2) enfants et de rétablir le contact avec dix (10) familles biologiques.

L'équipe de gestion motive aussi les parents à rendre visite à leur enfant : pour ce faire un calendrier de visites hebdomadaires a été établi pour faciliter et motiver la rencontre entre les familles et les enfants.

Toutefois nous signalons qu'au 31/12/2017 pour cinq (5) enfants les identités des familles demeurent toujours inconnues ; pour sept (7) enfants nous avons perdu les traces des parents. Sur les soixante-trois (63) enfants présents, cinquante un (51) ont reçu des visites des membres de leurs familles au cours de l'année.

Les parents sont informés sur l'évolution ou les difficultés liés à leurs enfants et, dans la mesure du possible, ils sont impliqués dans la prise de décision les concernant et ils participent à leur encadrement scolaire.

Pour les enfants plus grands (5 ans et plus) on organise des périodes de séjour en famille de courte ou moyenne durée pendant les congés et vacances finalisées à renforcer le lien familial et à préparer la réinsertion définitive dans le contexte originaire.



Moments de discussion avec des familles des enfants

9- Réinsertion familiale et suivi

Le nombre élevé d'enfants, en fin d'année 2016 quatre-vingt-un (81) a motivé la Direction et ses collaborateurs à établir un important programme de réinsertion pour "décongestionner" le centre et créer ainsi des nouvelles possibilités d'admission pour les cas en situation d'attente. En 2017 vingt-sept (27) enfants ont été réinsérés dans

la famille d'origine dont deux (2) ont été placés en famille d'accueil sur ordonnance de placement du tribunal des mineurs d'Atakpamé.

Localités de réinsertion :

- Région des plateaux : dix-sept (17)
- Région maritime : cinq (5)
- Région centrale : trois (3)
- Région savane : deux (2)

La réinsertion et les placements ont été préparés par plusieurs rencontres avec les membres des familles impliqués (70 rencontres effectuées au cours de l'année) pour évaluer les contextes éducatif, sanitaire, psychologique et financier des cadres d'accueil dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Chacun bénéficie d'un Kit de réinsertion constitué de sac, habit, fourniture scolaire. Dans la plupart des cas les familles de réinsertion reçoivent des mesures financières d'accompagnement.

Pour tous les enfants réinsérés, le contact est gardé par des appels téléphoniques, des visites à domicile et ou des visites périodiques de l'enfant réinséré au centre. Tous bénéficient d'un suivi sanitaire pour une période d'au moins six (06) mois.

En annexe V : liste des enfants réinsérés en 2017.



Quelques cas réinsérés ou placés en famille d'accueil

10-Réinsertion Scolaire

Tous les enfants en âge scolaire bénéficient d'une formation adaptée à leur âge et à leur niveau.

En fin d'année scolaire 2017 tous les enfants inscrits à l'école ont été admis en classe supérieure. A la rentrée 2017/2018 l'effectif était le suivant :

- Dix (10) inscrits au jardin d'enfant EPP-CEET Agbonou,
- Dix (10) inscrits à l'EPP-CEET - Agbonou,

- Douze (12) inscrits à l'EPC "sacré Cœur de Jésus " - Agbonou.
- Quatre (04) inscrits au CEG Public campement.

Pour les enfants en bas de quatre (4) ans, des cours adaptés à leur âge sont assurés à l'intérieur du centre sous l'assistance d'une animatrice.



Les cours d'école sont renforcés par des séances de remise à niveau effectuées par deux (2) maîtres répétiteurs ; cela a permis aux enfants plus faibles de renforcer leurs connaissances et de combler les lacunes plus graves.

Même pour les enfants réinsérés en famille, le centre organise les dispositions nécessaires pour l'inscription scolaire. Pour assurer leur meilleure réussite à l'école, nous vérifions l'existence de centres scolaires adaptés proches du lieu de réinsertion, prévoyons les fournitures scolaires, assurons les frais scolaires, en cas de besoin, nous assurons aussi un contrôle sur l'évolution scolaire du réinséré.

IV- AUTRES ACTIONS SUR LE TERRAIN

1- Cas en transit

Le centre continue sa collaboration avec BNCE-Antenne d'Atakpamé pour l'accueil des enfants en transit : enfant égarés, retrouvés dans les rues ou fugués, dont la plupart des cas est réinsérée en famille par BNCE dans l'espace de quelques jours. Néanmoins pour l'année 2017 sur les 6 enfants en transit, deux n'ont pas été réinsérés l'un pour des complaisances liées à la famille d'origine, pour les autres la famille d'origine reste inconnue à nos jours.

En annexe VI : tableau des enfants en transit

2- Les cas suivis à domicile

Parmi ses activités EBE-VDJ assure le contrôle et le soutien à domicile d'un certain nombre d'enfants, par la fourniture en lait et en soins médicaux.

Etant donné que l'admission au centre doit être réservée aux cas les plus graves et dont le séjour en famille pourrait être nuisible à leur santé ou évolution, les autres cas d'enfants en situation sont gérés à domicile dans leur famille d'origine.

Le centre suit, en fin d'année 2017 ,108 cas dont 20 enregistrés en 2017 y compris ceux qui, après leur séjour au centre, ont été réinsérés dans leur famille. Parmi eux nous signalons aussi certains cas d'internat réinsérés dont les conditions de vie familiale nécessitent un appui financier.

Voir tableaux ci-dessous : Statistique des cas suivis à domicile en 2017.

Typologie	Nombre de filles	Nombre de garçons	Total
<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux cas à domicile enregistrés en 2017 	08	13	21
<ul style="list-style-type: none"> Cas réinsérés en 2017 et enregistrés comme cas à domicile 	14	13	27
<ul style="list-style-type: none"> Cas d'internat réinsérés en 2017 et intégrés comme cas à domicile 	01	02	03
<ul style="list-style-type: none"> Cas à domicile enregistrés avant 2017 	27	30	57
Total	50	58	108

Néanmoins nous déplorons deux décès parmi les cas à domicile : l'un suite à une anémie grave, l'autre pour une cause inconnue.

En annexe VII : liste des enfants suivis à domicile.



3- Service d'internat dans le contexte éducatif et scolaire

Le centre offre ses services en milieu fermé à d'autres enfants en âge préscolaire et scolaire (cours primaire et collège) pendant la période de septembre à juin. Ce service sollicité par les parents, en collaboration avec les établissements, permet à la fois un hébergement et un accompagnement éducatif aux enfants scolarisés, offre un cadre favorable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. Les enfants accueillis en internat éducatif et scolaire étaient 12 en 2017.

4- Service d'accueil (semi - résidentiel)

Le centre continue aussi ses services en milieu semi-ouvert (de 7h à 18h) pour d'autres enfants de 3 mois à 10 ans.

Ce service dont les bénéficiaires étaient 21 en 2017, offre aux parents travailleurs souvent occupés ou absents pendant la journée pour des motivations de travail, une solution alternative et sûre à défaut "bonnage" à problème de petites filles, un cadre éducatif et pédagogique idéal pour le développement de l'enfant ainsi qu'un milieu protecteur contre les dangers de la rue.

V- EVALUATION DES ACTIVITES

1- Résultats atteints

Conformément aux perspectives fixées pour l'année 2017, EBE-VDJ a atteint les résultats suivants :

- a- Un important travail de conformité aux dispositions des normes standards prévues dans le décret n° 2010-100/PR a été effectué et a conduit à la formalisation d'un projet d'Etablissement, document de base de la structure

d'accueil et à la rédaction de plusieurs fiches indispensables pour le travail pédagogique et administratif du centre.

- b- L'effectif du centre a diminué considérablement grâce à un plan de réinsertion qui a permis le retour en milieu familial ou l'insertion en famille d'accueil de 27 enfants.
- c- Un renforcement de la collaboration avec les services de l'Action Sociale, Le Tribunal des mineurs et les autres organismes chargés de la protection de l'enfant ; des nouveaux rapports de collaboration avec des associations œuvrant sur le terrain nous ont permis de bénéficier de la présence des volontaires internationaux.
- d- Grâce à la constitution d'une équipe stable d'animateurs/éducateurs, les enfants ont bénéficié davantage des séances d'animation récréative et ludique pour le meilleur épanouissement de leurs capacités.
- e- L'évolution des travaux de construction du centre a permis de finaliser des nouveaux locaux plus adaptés aux besoins des enfants et pour une prise en charge hygiénique plus convenable.
- f- Le centre a fait l'effort d'améliorer les conditions économiques du personnel et de multiplier les séances de formation à leur endroit.
- g- Le renforcement du travail sur le terrain a permis d'améliorer les relations avec les familles d'origine, de rétablir les liens interrompus avec certaines d'entre elles, de les impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants, d'assurer un meilleur suivi pour les enfants réinsérés.

2- Difficultés rencontrées

- a- Les résultats de l'audit effectué par le Ministère en 2015 et proclamés en début d'année 2017, ont surement affecté le centre et quelque part découragé les uns et les autres ; toutefois cela a été le point de départ pour une conscientisation des limites de la structure et la formulation d'un plan de travail finalisé au profit d'une meilleure conformité du centre aux normes en vigueur.
- b- La collaboration avec certaines familles n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'il s'agit de la réinsertion : les parents créent pas mal d'obstacles qui retardent considérablement le retour de leurs enfants en milieu familial.

- c- Les parents de certains cas inscrits à domicile négligent les contrôles périodiques de santé demandés et cette négligence crée parfois de graves préjudices à la santé des enfants.
- d- Le suivi de certains enfants réinsérés est rendu difficile d'une part pour la distance effective entre le centre et le lieu de réinsertion et d'autre part par le fait que parfois les familles changent le domicile sans prévenir l'agent chargé de suivi et ils ne respectent pas les principes de collaboration exigés dans l'intérêt de leurs enfants.
- e- Malgré les objectifs fixés pour l'année 2017, le centre n'a pas concrétisé une collaboration stable avec un psychologue du milieu, ni régularisé la totalité des admis qui perdurent à défaut de l'ordonnance de placement ou enquête sociale ou acte de naissance.
- f- Le travail personnalisé avec les enfants (écoutes individuelles, formalisation d'un PVP) demeure toujours lacunaire.
- g- Malgré les recherches effectuées sur le terrain, l'identité de certaines familles d'origine demeure toujours inconnue, pour d'autres nous avons perdu toutes les traces.

VI- PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans la perspective d'une constante amélioration des résultats atteints et pour remédier aux difficultés et limites rencontrées au cours de la gestion 2017, le centre prévoit pour l'année 2018 concentrer ses efforts sur les lignes suivantes :

- 1- Améliorer davantage les résultats atteints en termes de conformité du centre aux dispositions des normes standards prévues dans le décret n° 2010-100/PR.
- 2- Contenir le nombre des mineurs accueillis en bas du seuil de 70, conformément à la capacité d'accueil de la structure, prévue dans le projet d'Etablissement du centre.
- 3- Finaliser la régularisation des dossiers des enfants qui encore ne disposent pas d'enquête sociale, d'ordonnance de placement, d'acte de naissance.
- 4- Concentrer les efforts sur la formalisation des projets de vie personnalisés (P.V.P) et l'écoute des enfants pour une meilleure prise en charge pédagogique et psychologique des mineurs accueillis.

- 5- Poursuivre les procédures de réinsertion pour tous ces mineurs dont le séjour au centre a dépassé largement les trois ans prévus par le règlement de la structure.
- 6- Renforcer davantage la formation du personnel, des animateurs /éducateurs en particulier du personnel administratif.
- 7- Finaliser une collaboration avec un psychologue du milieu pour une meilleure prise en charge des mineurs manifestant des troubles de comportement.
- 8- Renforcer davantage le suivi des enfants réinsérés en particulier pour ceux dont les contacts sont plus difficiles à cause de la distance.
- 9- Améliorer le système de contrôle des cas à domicile pour que le suivi soit effectif et dans l'intérêt de l'enfant.
- 10- Entamer les démarches pour la constitution d'un dossier pour la régularisation de la demande d'agrément d'ouverture de notre structure "le village de la joie" conformément aux dispositions de l'arrêt 027/MASSN.
- 11-Démarrer les procédures pour l'obtention de la déclaration d'abandon pour ces enfants dont les parents demeurent inconnus et pour lesquels il s'avère nécessaire de procéder à une adoption.

CONCLUSION

Le présent rapport présente un bilan en grande partie positif, un progrès de prestation par rapport à l'année précédente même si certaines inquiétudes ou difficultés ont suscité quelques blocages.

L'Association EBE avec "Le Village de la joie" a très tôt compris que les enfants dans leur fragilité et vulnérabilité sous le double aspect physique et psychologique nécessitent un cadre protectif de sécurité favorable à leur épanouissement intégrale. C'est dans ce contexte que la Direction et ses collaborateurs se sont engagés en 2017 à l'aménagement de ses structures en vue d'offrir aux enfants un contexte répondant aux normes standards en vue de développer les aptitudes psychomotrice et cognitive dans leur intérêt supérieur. Par ailleurs, répondant toujours aux besoins de l'enfant EBE-VDJ a fait de son mieux pour la formation de ses agents animateurs, mamans et infirmiers qui sont désormais en possession des outils, leur permettant de mieux comprendre et gérer le monde des enfants sans discrimination ; le centre s'occupe en outre des cas externes, fait le suivi et s'engage à améliorer leur condition de vie sur les plans de la santé, de la nutrition et autres.

Il faut de surcroît souligner l'importance accordée au contact avec les autorités locales et les autres institutions qui luttent pour la promotion des droits et la protection de l'enfant, les familles des enfants usagers du centre.

Le travail reste toujours à faire, il a besoin d'être amélioré. En se référant au projet d'établissement du centre, les perspectives d'avenir formulées par le présent rapport ouvrent un champ d'actions à mener pour la promotion et l'évolution des activités en faveur de la protection de l'enfant. Eu égard aux différentes facettes que présente le monde des enfants vulnérables, des défis restent encore à relever. Si les autorités compétentes de notre pays, les partenaires locaux ou internationaux peuvent toujours nous appuyer, nos initiatives prospéreront et se multiplieront.

Nous ne saurons terminer sans dire merci à tous les collaborateurs, bienfaiteurs, bailleurs de fonds pour leur soutien tant moral que matériel en faveur de l'enfant vulnérable ; grâce à leur confiance l'association E.B.E. lutte et continuera à lutter pour défendre les droits des enfants. Que le Seigneur les protège !



Fait à Atakpamé le 30/03/2017

La Responsable du Centre

Sœur Elisabeth SCAGLIONI

Annexes

Annexe I: Statistique des nouveaux cas accueillis en 2017

TYPOLOGIE	G	F	TOTAL
Enfants abandonnés	02	00	02
Enfant malnutri	01	00	01
Enfants fils de mère malade mentale	02	00	02
Enfant victime de négligence	01	00	01
Enfants orphelins de mère	00	02	02
Enfant de mère victime de prostitution	00	01	01
Total	06	03	09

**Annexe II : Statistique des cas présents au village de la joie
au 31/12/2017.**

Répartition des enfants par typologie	F	G	Total
a- Nombre d'enfants accueillis ayant la mère biologique seule vivante	01	03	04
b- Nombre d'enfants accueillis ayant le père biologique seul vivant	17	12	29
c- Nombre d'enfants accueillis ayant la mère affectée par les troubles mentaux	01	02	03
d- Nombre d'enfants accueillis étant orphelins de père et de mère	01	02	03
e- Nombre d'enfants abandonnés accueillis	02	03	05
f- Nombre d'enfants accueillis vivants avec un handicap	02	00	02
g- Nombre d'enfants accueillis victimes de maltraitance	00	03	03
h- Nombre d'enfant accueillis dont la mère est décédée ou handicapée malade mentale et le père inconnu ou porté disparu	00	04	04
i- Nombre d'enfant dont la mère a abandonné le foyer	02	05	07
j- Nombre d'enfant dont la mère est victime de prostitution	03	00	03
Total	29	34	63

Annexe III : Répartition des enfants par tranche d'âge au 31/12/2017

Tranche d'âge	F	G	Total
0-1an	00	02	02
1an-2ans	08	03	11
2ans -3ans	05	04	9
3ans -5ans	02	08	10
5 ans et plus	14	17	31
Total	29	34	63

Annexe IV: Liste des nouveaux cas accueillis en 2017

Numéro d'ordre	Nom et Prénoms	Sexe	Date de naissance	Provenance	Typologie	Service Ayant Signalé le cas	Date d'admission
01	BAGNA Adèle	f	24/12/015	Lomé	EV	ONG-CASA	02/01/17
02	FEDEON Davi	f	01/12/2016	Atakpamé	OM	A.S Atakpamé	12/01/17
03	YAMBA Marguerite	f	16/10/2015	Elavagnon	OM	A.S Atakpamé	25/04/17
04	DJATO Amirou	g	Inconnu	Sokodé	EV	BNCE-At	20/05/17
05	SOADAN Komivi	g	31/2/2008	Gléï	MMM	A.S Gléï	31/05/17
06	Sylvain	g	Inconnu	Atakpamé	EA	BNCE	07/08/17
07	AFOLA Blessing	g	En 2015	Démé	Malnutri	A. S-Atakpamé	14/09/17
08	KEKELY Yao Aimé	g	14/09/2017	Atakpamé	EA	AS-Atakpamé	14/09/17
09	N'GNOMOU Joseph	g	23/08/2017	Atakpamé	MMM	AS-Atakpamé	13/11/17

Annexe V : Liste des enfants réinsérés en 2017

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Type de cas	Date de réinsertion
01	HOEDANOU Mawunyo	M	OM	22/02/2017
02	AMOUZOU Ama Bernadette	F	MMM	23/02/2017
03	ALLAH Martine	F	OM	10/03/2017
04	BARE Amadou	M	EV	24/03/2017
05	KOMI Emile	M	ER	31/03/2017
06	DJIMA Edwige	M	MMM	02/04/2017
07	NASSOKOU Joseph	M	OM	24/04/2017
08	AMADOU Aicha Virginie	F	EV	28/04/2017
09	PLINGA Falato	M	OM	14/05/2017
10	ASSIH Abidé	F	EH	16/05/2017
11	MAWUGNON Raymond	M	EA	02/08/2017
12	DONATIEN Solange	F	MMM	02/08/2017
13	PITASSA Laurent	M	OM	30/08/2017
14	PILABA Essohanam Vénuyé	F	OM	31/08/2017
15	TCHIQURI Toussaint	M	OM	02/09/2017
16	ABOUGA SABINE	F	OM	02/09/2017
17	ATSOU Abigael	F	MMM	04/09/2017
18	ESSIOMLE Romaine	F	MMM	04/09/2017
19	ADJAN'A Jean	M	MMM	14/09/2017
20	EFEDO Akuéné	F	MH, PI	15/09/2017
21	AGAYI Débora	F	MMM	15/09/2017
22	AMANA Pyabalo	M	MMM	21/09/2017
23	AMANA Pyalo	F	MMM	21/09/2017
24	EGLIKOU Marc	M	E. Rue	25/09/2017
25	HOUNTODJI Christiana	F	OPM	25/09/2017
26	SEKERESSE Jean Pierre	M	EV	30/09/2017
27	AGBO Dodji	M	EV	13/10/2017

Annexe VI : Tableau des enfants en transit en 2017

N°	Nom et prénoms	Age	Date d'arrivée	Date de départ	Typologie	Service de référence	Lieu de réinsertion
1	TCHAMI	3 ans	18/04/17	18/04/17	Enft. Retrouvé	BNCE-AT	Famille d'origine
2	Ferdinand	8 ans	20/05/17	Enft. négligé	BNCE –AT
3	DJATO Omirou	11 ans	05/07/17	06/07/17	Enft. Fugué	BNCE –AT	Famille d'origine
4	ADAYE Pauline	4 ans	07/08/17	Enft .Retrouvé	BNCE-AT
5Sylvain	7 ans	25/08/17	26/8/17	Enft. Fugué	BNCE-AT	Famille d'origine
6	JBADEKPE Reine MPO Jules	5 ans	03/07/17	4/10/17	Enft. Retrouvé	BNCE-AT	Famille d'origine

Annexe VII : liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2017

Nom et Prénoms	Sexe	Age	Début	Modalité
1- KOUTAGNI Daniel	G	4 mois 6 jours	05/01/17	Suivi médical
2- ABADJENE Gérard	G	2 Mois 5 jours	23/01/17	Suivi médical
3- ABALO Alice	F	1mois 3 jours	13/02/17	Suivi médical
4- ABALO Alex	G	1 Mois 3 jours	13/02/17	Suivi médical
5- AYENA Grâce	F	13 Jours	12/03/17	Suivi médical +lait
6- DAOUDA Abdou-chacour	G	1mois 7 jours	14/03/17	Suivi médical + Lait
7- IBRAHIM Sahara	F	8 Mois 5 jours	02/05/17	Suivi médical
8- ASSOUMAN Yao	G	1mois 7 jours	02/05/17	Suivi Médical +lait
9- GNANDOU Antoinette	F	2 ans	31/07/17	Suivi médical
10-AFOLA Blessing	G	2 ans	14/07/17	Suivi médical
11-GAZARO Jeannette	F	7 mois	14/09/17	Suivi médical
12-GAZARO Jean	G	7 Mois	14/09/17	Suivi médical
13-GAZARO Julienne	F	4ans	14/09/17	Suivi médical
14-WELEDJO Geoffroy	G	7 mois	14/09/17	Suivi médical
15-WELEDJO Komlan	G	5 ans	14/09/17	Suivi médical
16-WELEDJO Amevi	F	10 ans	14/09/17	Suivi médical
17-BUKATE Atchou	G	5 Mois	14/09/17	Suivi médical
18-BUKATE Etsè	G	5 Mois	14/09/17	Suivi médical
19-NGNOMOU Joseph	G	2 Mois 3 jours	20/10/17	Suivi médical+ lait
20-KOUDOYOR Akouété	G	3 Semaines	13/11/17	Suivi médical+ lait
21-KOUDOYOR Akouélé	F	3 Semaines	13/11/17	Suivi médical+ lait